

**COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AERODROME DE MEAUX – ESBLY**

*
* *
*

Relevé des débats et des conclusions

Réunion du 13 décembre 2023

Etaient présents :

Nicolas HONORÉ Sous-Préfet de Meaux - Président
Aurélié KAMINSKI Sous-Préfecture (BRCT)

David MULOT DSAC NORD (Chef de Subdivision)

Adj Emmanuel LONGY BGTA Roissy-CDG

Professions aéronautiques :

Olivier DELATTE Groupe ADP (Dir Adjoint Paris-LBG & AAA)
Pascale BOULAY Groupe ADP – Relations territoriales et Emploi
Christophe BOLON Groupe ADP – Manager aérodrome de Meaux
Patrick VINCENT Chef circulation aérienne DSNA
Patrick MONBRUN GUAME (Président)
Michel JANIN GUAME

Collectivités territoriales :

Frédéric HERVIER Maire d'Isles-lès-Villenoy
Jean PIAT Maire de Vignely
Pascal MACHU Mareuil-lès-Meaux et Président de CALME
Alain GAUCHER Adjoint au maire de Villenoy

Associations :

Yves GIULIANOTTI France Nature Environnement 77
Pascal GRIMAUD Association Villenoy Demain (AVD)

Ordre du jour

1. Bilan d'activité de la plate-forme (2022/2023)
2. Bilan des contrôles de l'année 2023
3. Points divers

Après vérification du quorum, la séance est ouverte sous la présidence de M. Nicolas Honoré, sous-préfet de Meaux, à 9 heures 30.

Après un tour de table des participants, M. le Président rappelle les points inscrits à l'ordre du jour.

1. Bilan d'Activité (2021/2022)

→ **La présentation d'activité** faite par M. Delatte, Directeur adjoint de l'aéroport de Paris-Le Bourget et des Aéroports d'Aviation Générale (Groupe ADP), mentionne les éléments suivants :

- Une baisse de l'activité en 2022 avec un nombre total de 54 237 mouvements. Cette baisse se poursuit en 2023 avec 50 229 mouvements.

Cette baisse du trafic est liée à l'activité économique.

- Cette baisse d'activité de la plateforme touche toutes les composantes du trafic : les tours de piste, les vols locaux et les vols de voyage.

- Près de 90 % des avions utilisant l'aérodrome sont des avions basés sur la plateforme.

→ **Questions et observations**

La discussion a porté sur les points suivants :

- *La baisse du trafic pourrait-elle surtout s'expliquer par des conditions météo plus défavorables ? (M. Grimaud – AVD Villenoy)*

Si l'activité de l'aérodrome de Meaux est fortement saisonnière, ce qui est normal pour un terrain où les avions volent à vue, M. Delatte souligne que la baisse d'activité est constatée sur l'ensemble des terrains d'Ile-de-France avec une diminution de l'ordre de 10 % des heures vendues. Cette tendance n'est pas liée à des conditions météo mais à une baisse du nombre de membres et au fait que les pilotes volent moins. Les raisons sont à rechercher dans la hausse du coût du carburant et des coûts d'entretien des machines.

Ces propos sont confirmés par M. Monbrun, président du GUAME, qui observe une baisse incontestable du nombre des membres dans plusieurs aéroclubs ainsi qu'une baisse du nombre de baptêmes de l'air.

- *Une amélioration de l'environnement sonore de la plateforme*

M. Grimaud (AVD Villenoy) souligne une amélioration notable de l'environnement sonore de la plateforme qui s'explique sans doute par une meilleure efficacité des motorisations des aéronefs et le renouvellement des flottes.

Il souligne toutefois le cas d'un avion (dimanche 26 novembre ou 3 décembre vers 16 heures) véritable « pétrolette » sans vitesse qui faisait un bruit considérable. M. Vincent (Chef de la Circulation Aérienne) essaiera d'identifier l'aéronef en question mais sans garantie d'y parvenir.

M. Machu (CALME Mareuil) tient à ajouter que le meilleur respect des règles par les usagers est aussi un élément important dans l'amélioration de la situation. Pour M. Machu, cette modification du comportement des pilotes est à mettre au crédit de M. Monbrun, président du GUAME.

→ La stratégie du Groupe ADP et les événements à venir

M. Delatte présente la stratégie environnementale du Groupe ADP PIONEERS 2025 qui se décline sur les aérodromes d'aviation générale. Elle a pour objectifs d'accompagner les aéroclubs et les sociétés privées à la modernisation des avions et au développement de comportements respectueux des riverains et des territoires.

M. Delatte décline quelques éléments de cette stratégie :

- Renforcement de la présence de l'exploitant sur les terrains par la nomination de trois managers d'aérodrome. Pour s'occuper des aérodromes de Meaux, Lognes, Chelles et Coulommiers, un recrutement est en cours.

- Mise à disposition par la région Ile-de-France et par ADP d'un Fonds de 500 K€ pour financer à 100 % les équipements des aéroclubs (silencieux, hélices) affiliés à la FFA à compter de 2024.

- Réalisation d'audits sur la biodiversité avec l'association Aéro biodiversité pour améliorer l'environnement des usagers et des riverains de proximité.

- Accompagnement et partenariat ADP dans le développement d'organisation d'événements sur l'aérodrome pour mieux inclure la plateforme dans le territoire (cf. *le Meaux Airshow ci-dessous page 5*).

- Organisation en 2023 d'une tournée sur les aérodromes d'Ile-de-France de l'avion électrique (Pipistrel Vélis Electro) pour promouvoir l'utilisation de l'avion décarboné électrique avec concomitamment le déploiement de bornes de rechargement électrique d'usage commun.

→ Questions et observations

- *Envisagez-vous de faire des plantations sur la partie des berges du canal de l'Ourcq où ADP a un bâtiment pour faire de la compensation carbone (M. Giulianotti – FNE 77)*

ADP n'a pas de projet de cette nature, les actions étant plus orientées sur les prairies aéronautiques. Par contre, le Groupe étudie à Meaux l'implantation de panneaux solaires photovoltaïques en lien avec l'association Aéro biodiversité (M. Delatte – Groupe ADP).

M. Monbrun, président du GUAME, précise que le Groupement des Usagers a décidé le doublement des cotisations de ses membres pour utiliser ce doublement à faire de la compensation carbone.

- *Combien d'avions à Meaux seront-ils financés par le Fonds de 500 K€ ? (M. Machu – CALME) Dans le cadre de ce financement, les aéroclubs de Meaux seront-ils pénalisés du fait des bonnes relations qu'ils entretiennent avec les riverains ? (M. Monbrun – GUAME)*

M. Delatte ne sait pas combien d'avion seront éligibles à l'aide du Fonds sur la plateforme de Meaux mais au global, le Fonds devrait permettre de financer entre 50 et 70 avions.

Les avions des aéroclubs seront finançables s'ils remplissent deux conditions : être enregistrés dans la base Calipso ; et que l'équipement (silencieux ou hélice) amène une amélioration acoustique au moins de l'ordre de 3 dB(A). Par ailleurs, l'idée est aussi de prioriser les avions qui volent le plus en tours de piste.

Bien entendu, les subventions seront attribuées sans tenir compte des relations existantes sur les terrains avec les riverains.

M. Delatte précise également que, s'il faut, d'ici trois ou quatre ans, rajouter 100 ou 200 K€ pour faire face aux besoins, le Groupe ADP le fera.

- *L'autonomie de l'avion électrique et son usage*

M. Delatte (Groupe ADP) précise que l'autonomie de l'avion électrique est d'une heure, soit 45 minutes de vol, plus 15 minutes de sécurité. Sa faible autonomie fait que l'usage de l'avion électrique pour le moment est limité à l'apprentissage des élèves pilotes qui peuvent ainsi s'initier aux atterrissages et décollages en faisant des tours de piste, avec une nuisance sonore bien moindre qu'un avion thermique. On peut penser que l'autonomie des avions électriques ainsi que leur facilité de recharge va évoluer assez rapidement avec les progrès technologiques.

- *Le financement des avions électriques*

Pour M. Monbrun (GUAME), la solution pour les aéroclubs, qui sont pour la plupart des associations, serait la location des avions électriques de façon à ne pas s'engager sur des machines qui deviendraient rapidement obsolètes du fait des avancées technologiques rapides.

M. Grimaud (AVD Villenoy) pose alors la question du financement par ADP ou d'une autre façon des avions électriques destinés à la formation des pilotes.

M. Delatte (Groupe ADP) indique que des réflexions sont aujourd'hui en cours avec Green Aerolease, le leader de la location d'aéronefs électriques en France, pour étudier différents types de montages financiers pour faciliter l'accès des aéroclubs à la location.

Par ailleurs, le Groupe ADP envisage de proposer dans les nouveaux baux des aéroclubs une clause particulière permettant, en cas d'immobilisation d'un avion électrique de formation, de moduler le loyer (franchise, décalage).

Enfin, ADP est en contact avec deux acteurs qui souhaitent s'installer en Ile-de-France pour diffuser une formation initiale 100 % électrique.

- *La formation sur avion électrique*

La formation sur avion électrique permet à l'élève pilote de s'initier aux phases essentielles de décollage/atterrissage en faisant des tours de piste. L'élève sera certifié sur avion électrique. Si la personne souhaite piloter des avions à motorisation thermique, il devra obtenir sa licence pour ce type d'aéronef.

→ Meaux Airshow

M. Monbrun, Président du Guam et organisateur du Meaux Airshow, précise que la manifestation en 2024 sera consacrée aux femmes dans l'aviation.

Il détaille l'organisation mise en place, en particulier au niveau de la circulation routière, puisque cet événement drainera 30 000 à 35 000 personnes, soit entre 12 000 et 13 000 véhicules : location d'un champ de 20 ha pour le parking, mise à disposition de 2 000 vélos, augmentation considérable de l'offre de cars à partir de la gare de Meaux, communication pour inciter à l'utilisation des transports collectifs et du covoiturage. L'organisation travaille depuis un an avec le Département, la Gendarmerie et la Police pour tenter d'organiser au mieux les accès à cette manifestation.

M. Monbrun souligne les impacts économiques non négligeables au plan du territoire de cette manifestation : arrivée massive de touristes venant d'Europe du Nord et d'Espagne, réservation de plusieurs hôtels, réalisation de 6 000 repas, etc.

2. Bilan des contrôles de l'année 2023

→ Présentation

- La Brigade de Gendarmerie des transports Aériens (BGTA) dresse le bilan d'activité de l'année 2023 :

Aucune infraction n'a été relevée en 2023.

- La DSAC, pour sa part indique n'avoir reçu qu'une seule plainte. Cette plainte, qui émanait de la mairie de Chauconin-Neufmontiers, faisait état d'odeurs de kérosène. Il semblerait que ce problème soit plutôt lié à un vol de l'aviation commerciale (Roissy ou Le Bourget).

➤ Questions et observations

• Sur les contrôles de la GTA

M. Grimaud (AVD Villenoy) souligne le côté inadapté des contrôles de la GTA qui ne détecte jamais une infraction puisqu'elle intervient dans des conditions qui ne permettent pas de les observer.

La BGTA expose les types de contrôle qu'elle assure : contrôle du respect des altitudes des aéronefs grâce aux jumelles télémétriques, contrôles des pilotes et des aéronefs, et plus récemment contrôle de l'alcoolémie et des stupéfiants. Les contrôles du respect des altitudes n'ont pas révélé de non-respect des altitudes réglementaires. La Gendarmerie n'a pas la possibilité et n'est pas équipée pour effectuer des contrôles du niveau sonore des aéronefs. Cette question relève des mesures faites lors de la certification des aéronefs.

M. Machu (CALME Mareuil), sans vouloir envenimer la situation puisque les relations sont « pacifiées » depuis deux ans, tient à rappeler que ce n'est pas des problèmes de hauteur des aéronefs dont se plaignaient les riverains mais plutôt du non respect du circuit de piste.

- Sur l'amélioration de la situation

M. Piat (Maire de Vignely) souligne l'apaisement des relations au sein de la Commission et la nette amélioration du respect des règles de l'air par les pilotes, notamment concernant les tours de piste. Les autres membres de la Commission partagent cette opinion.

- Le projet de nouveau lotissement sur Isles-lès-Villenoy

M. Monbrun (GUAME) évoque le projet de lotissement de 70 maisons sur Isles-lès-Villenoy à la limite de la zone du plan d'exposition au bruit. Il prévient de la nécessité de bien prévenir les acheteurs de la présence de l'aérodrome, faute de quoi, les nouveaux propriétaires ou locataires risquent d'alimenter les plaintes de demain.

M. Hervier, Maire d'Isles-lès-Villenoy, indique que ce projet se situe juste à proximité d'un lotissement dans lequel lui-même habite et duquel il n'a pas été observé de remontée particulière des habitants.

M. Grimaud (AVD Villenoy) souligne également la nécessité de bien informer les nouveaux résidents car la tolérance au bruit des nouvelles générations n'est pas identique à celle des générations précédentes.

3. Points divers

- Les deux accidents d'ULM

M. Hervier, Maire d'Isles-lès-Villenoy demande si des enseignements ont pu être tirés des deux accidents dramatiques d'ULM enregistrés sur la plateforme.

M. Vincent, Chef de la Circulation Aérienne, indique que les enquêtes diligentées par la GTA et le Bureau Enquêtes Accidents (BEA) n'ont pas fait apparaître de problèmes liés au contrôle aérien ou de nature mécanique mais il semblerait qu'ils aient pour origine des soucis de pilotage et de nappes de brouillard (pour l'accident de Mareuil).

*
* *

Au terme de la réunion, M. le Président, après avoir relevé les retours positifs relatifs du fonctionnement de l'aérodrome, remercie l'ensemble des participants pour leur présence et les échanges et clôt la séance.

(La séance est levée à 10 heures 55)

Le sous-prefet de Meaux
Sabry HANI